

Les subsides

Nous avons entendu des propos aussi ambigus lorsqu'il s'est agi de la pollution de l'eau et de l'air. Dans sa réponse au député d'Okanagan, le ministre a affirmé que, de fait, il allait présenter de nouvelles mesures législatives pour dépolluer les eaux. Comme le gouvernement ne peut pas ou ne veut pas porter des accusations en vertu de règlements actuellement en vigueur concernant les usines de pâtes et papiers, nous nous retrouvons dans une position ridicule où, par exemple, les habitants d'une ville du Nouveau-Brunswick ne peuvent même pas boire l'eau du robinet. Ils doivent boire de l'eau en bouteille parce que leur eau a été entièrement polluée par les déchets d'une usine de pâtes et papiers.

Le ministre a actuellement le pouvoir d'intenter des poursuites et de veiller à appliquer ses propres règlements aux déversements des usines de pâtes et papiers. Il semble cependant réticent à même faire observer ses propres lois. J'ai dit dans une lettre que j'ai envoyée au premier ministre il y a quelques jours que M. Bouchard avait promis une audience à la société de Miramichi pour l'environnement sur cette question précise de l'eau impropre à la consommation. Les habitants de cette ville boivent de l'eau embouteillée. Après avoir dit qu'il était prêt à rencontrer cet organisme, le ministre, pour une raison qu'on ignore, n'a pas voulu ou n'a pas pu le faire.

Si vous n'ajoutez pas foi aux déclarations du Parti libéral, écoutez les Amis de la terre. Étudiez l'évaluation que Greenpeace a faite au printemps de 1989 des déchets déversés par les grosses usines de pâtes et papiers du Canada. Les usines qui déversent le plus de déchets au Canada et qui échouent au test antipollution sont Crown Forest Products, B.C. Forest Products, CIP Forest Products, Consolidated Bathurst Forest Products, Corner Brook Pulp and Paper Company. La négligence de l'industrie des pâtes et papiers à nettoyer ses propres déversements est catastrophique. Le ministre a en main les moyens d'agir. Il n'a pas besoin d'une nouvelle loi. Il n'a pas besoin de réinventer la roue. Il a à sa disposition des règlements qu'on ne fait pas respecter.

Le ministre lui-même a dit qu'il était prêt à intervenir et à faire payer Consolidated Bathurst précisément en rapport avec le déversements de BPC. Les Canadiens s'attendent à plus que cela de sa part. Ils s'attendent à ce qu'il lui intente des poursuites.

Quand les habitants d'une collectivité, comme cela se produit au Nouveau-Brunswick, ne peuvent même pas boire l'eau du robinet, il faut se dire alors que nous avons un ministre de l'Environnement qui ne fait pas son travail. Celui-ci affirme qu'il assainira l'eau. Si tel est le cas, pourquoi le budget ne comprend-il aucune augmentation de fonds à cette fin, et pourquoi présente-t-il, au lieu, des compressions dans l'infrastructure nécessaire au traitement des eaux-vannes?

Il y a à peine une semaine, j'étais à Halifax. J'ai eu le déplaisir de faire ce qu'on appelle la visite des égouts. Tout ce qui est évacué par les cabinets d'aisance de la ville de Halifax et de Dartmouth s'en va directement dans l'océan Atlantique. Le gouvernement fédéral, au lieu de donner suite à l'engagement pris par le gouvernement libéral de concevoir un programme d'infrastructure municipal pour permettre aux municipalités de tout le pays de régler leurs propres problèmes d'épuration des eaux, a mis des bâtons dans les roues à son ministre.

Je fais allusion plus particulièrement aux compressions que j'ai relevées au cours des cinq dernières années. Le ministre rejette le blâme sur quelque gouvernement antérieur à 1984. Je tiens à apporter cette précision parce que, à mon avis, pour avoir l'audace de prétendre avoir haussé le budget environnemental, il faut absolument que le gouvernement pense que les Canadiens sont stupides ou myopes. En examinant le budget, il faut voir combien on aurait normalement dû dépenser, selon le budget des dépenses et quelles sont les coupes cumulatives qui se sont faites au cours des cinq dernières années.

J'aimerais vous donner quelques chiffres, car le ministre parle de son engagement en termes plutôt généraux. Je n'ai rien entendu de précis. En 1984-1985 et en 1985-1986, l'ensemble des coupes, y compris le recul attribuable à l'inflation, se sont traduites par une perte de 82 147 000\$ dans le budget de l'environnement. En 1986-1987, si on tient compte de la diminution du pouvoir d'achat attribuable à l'inflation et de compressions budgétaires précises, les coupes ont totalisé 178 millions de dollars. En 1987-1988, la situation avait fait boule de neige. La différence, attribuable à ces coupes, entre ce qui avait été proposé et ce qui aurait été dépensé par un gouvernement libéral et ce qui a été dépensé par le gouvernement actuel était de 286 millions de dollars. En 1988-1989, la perte cumulative du pouvoir de dépenser du ministère de l'Environnement dans le domaine de la recherche et dans tous les autres domaines représentait 404 millions de dollars. Le ministre a dit, je l'admet, que le dernier budget prévoit une hausse de 9 p. 100 par rapport à l'an dernier.

Pour revenir à des budgets comparables à celui de 1984, en dollars réels, il aurait fallu une hausse d'au moins 20 p. 100. Cette hausse n'aurait que ramené les dépenses au niveau de 1984, à un moment donc où, comme l'a déclaré lui-même le premier ministre, l'environnement était